



On m'a prélevé une somme qui n'aurait pas du avoir lieu.

Par **fauve1953**, le **05/09/2013** à **22:02**

Bonsoir,

Voilà il y a eu une pub sur Internet de la part d'hydroface de New York city le produit était gratuit sauf les frais de port qui était à 4.98e en plus ma banque m'a pris des frais de commissions étant donné l'achat venait de l'étranger.

J'ai eu la surprise ce soir en regardant mon compte que Hydroface m'avait prélevé encore une somme de 60.98e qui n'aurait pas dû avoir lieu. J'ai aussitôt fait opposition en écrivant à ma banque ce soir pour les prévenir que si

il y avait encore un prélèvement sur ma carte bleue d'hydroface qu'il fallait le refuser.

J'aimerais savoir si ma banque pouvait faire opposition sur les paiements si il y en avait d'autres? Je vais envoyer dès demain un courrier à hydroface leur disant que je refuse de payer la somme qu'ils m'ont pris sur mon compte et demande le remboursement? Je voudrai savoir comment agir vis à vis Hydroface?

Merci de me renseigner,
Cordialement.